

CHAPITRE V

CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

A. Conclusion

Sur la base des formulations, des objectifs, des résultats de la recherche et l'analyse du résultat de la recherche, on peut tirer la conclusion comme suit :

1. La compétence de la liaison en général des apprenants de septième semestre à la section française UNIMED est incompétente. Ils ont obtenu la note 49,2. Il existe 28 apprenants qui sont incompétents, un apprenant qui est compétent et un apprenant qui est assez compétent. Pour la compétence de la liaison obligatoire des apprenants, on a eu conclusion que sa compétence est incompétente en obtenant la note 48,5. On peut trouver qu'il y a 21 apprenants qui sont incompétents, 2 apprenants qui sont compétents, 6 apprenants qui sont assez compétents et 1 apprenant qui est très compétent dans la réalisation de la liaison obligatoire. On peut conclure donc ils sont assez faibles pour sa compétence de la liaison en général. Ensuite, la compétence de la liaison facultative des apprenants montre qu'ils sont incompétente et ils ont gagné la note seulement 16,4. Il y a seulement un apprenant qui est très compétente tandis que les restes sont incompétents. Le résultat se montre très inquiétant parce que la liaison facultative est nécessaire dans une parole soutenue. Enfin, la compétence de la liaison interdite des apprenants est compétente et la note obtenue est 73,3. Le résultat se montre qu'il y a 15 apprenants qui sont très compétents, 4 apprenants qui sont

compétents et 8 apprenants qui sont assez compétents. On a eu conclusion que c'est un bon résultat dans la réalisation de la liaison interdite.

2. La compétence de la liaison du son [z] des apprenants de septième semestre est dans la catégorie incompétente parce que la note obtenue est 46,5. Le résultat de cette recherche est assez faible parce que liaison du son [z] est la liaison qui est assez base pour les apprenants dans l'apprentissage du français. Pour la liaison du son [t], ils sont également incompétents parce que la note obtenue est 23,4. C'est-à dire qu'ils n'ont pas de bonne compétence pour prononcer la liaison du son [t]. Cette conclusion se justifie par le résultat, il n'y a qu'un apprenant qui est très compétent dans la réalisation de la liaison du son [t]. Enfin, pour la liaison du son [n], les apprenants ont gagné la note 46,4. Alors sa compétence est dans la catégorie incompétente. On peut trouver qu'il y a 17 apprenants qui sont incompétents, 7 apprenants qui sont assez compétent et 6 apprenants qui sont très compétent.
3. La difficulté de la liaison obligatoire la plus difficile pour les apprenants est la liaison des expressions figées, suivies par la liaison après la conjonction *quand*, la liaison après le pronom *dont*, la liaison du pronom *en* dans une phrase impérative, la liaison entre adjectif antéposé et nom, la liaison entre le verbe et pronom sujet et la liaison entre pronom sujet et les verbes. Pour la liaison facultative, ils ont de la difficulté à faire la liaison après les adverbes, suivies par la liaison après les noms pluriels et la liaison après tous les formes verbales. Pour la liaison interdite, ils ont de la difficulté à prononcer la liaison interdite devant le h aspiré et la liaison interdite exceptionnelle entre auxiliaire et participe passé sauf le pronom *tu*.

B. Suggestion

Sur la base des conclusions de la recherche qui ont été décrits, on va donner quelques suggestions:

1. Il est conseillé que les professeurs fassent bien attention à la maîtrise de la liaison à partir du cours des productions orales et du cours de la phonétique.
2. Pour les apprenants, il est nécessaire qu'ils apprennent bien les règles de la liaison en lisant des références, des livres et des journaux et il faut essayer d'écouter la prononciation des locuteurs francophones quand ils parlent.
3. Un media d'apprentissage innovant pour résoudre ce problème est nécessaire pour améliorer sa compétence de la liaison.
4. Il est préconisé qu'une approche innovante de stratégie de l'apprentissage soit trouvée afin que cette préoccupation puisse être résolue.

